

DATE DE LA REUNION : 20/06/2022

LIEU : Mairie PROPIAC

REDACTEUR : VINCENT PERLBARG

OBJET : COMITE TERRITORIAL DU PAYS DE BUIS-LES-BARONNIES

MEMBRES DE LA COMMISSION

NOM Prénom	COMMUNE	FONCTION	C	P	A	Exc	DIFF.
AICARDI Louis	PLAISANS	Conseiller titulaire / Maire	X		X		X
AUBERT Alain	BESIGNAN	Conseiller suppléant	X				X
PUSTOCH Alain	PROPIAC	Conseiller titulaire / Maire	X	X			X
BERNARD Sébastien	BUIS LES BARONNIES	Conseiller titulaire / Maire	X	X			X
BLAIN Bruno	BEAUVOISIN	Conseiller suppléant	X				X
BOISSIER Serge	LA PENNE SUR OUVEZE	Conseiller suppléant	X				X
BOMPARD Jérôme	LA PENNE SUR OUVEZE	Conseiller titulaire / Maire	X				X
BONTOUX Géraud	MONTGUERS	Conseiller titulaire / Maire	X				X
BOULET Alain	SAINTE EUPHEMIE SUR OUVEZE	Conseiller suppléant	X				X
BREDY Muriel	SAINTE EUPHEMIE SUR OUVEZE	Conseiller titulaire / Maire	X				X
BRUSSET Thierry	PROPIAC	Conseiller suppléant	X				X
CHARRASSE Daniel	BENIVAY – OLLON	Conseiller titulaire / Maire	X				X
CHAUVET Véronique	SAINT AUBAN SUR L'OUVEZE	Conseiller titulaire / Maire	X				X
CLEMENT Rémy	BUIS LES BARONNIES	Conseiller titulaire	X				X
CLEMENT Augustin	MERINDOL LES OLIVIERS	Conseiller titulaire / Maire	X				X
DEVETZOGLOU Rémy	SAINT SAUVEUR GOUVERNEMENT	Conseiller suppléant	X				X
DONZE André	BUIS LES BARONNIES	Conseiller titulaire	X			X	X
ESTEVE Lionel	LE POET EN PERCIP	Conseiller titulaire / Maire	X				X
FAREL Annelise	RIOMS	Conseiller titulaire / Maire	X				X
FERNANDES José	BESIGNAN	Conseiller titulaire / Maire	X				X
GREGOIRE Michel	LA ROCHE SUR LE BUIS	Conseiller titulaire / Maire	X	X			X

GRIOL Alain	EYGALIERS	Conseiller suppléant	X	X			X
GROSS François	BELLECOMBE – TARENDOL	Conseiller titulaire / Maire	X				X
GUILLOT Dominique	PIERRELONGUE	Conseiller suppléant	X				X
HAIM Juliette	BUIS LES BARONNIES	Conseiller titulaire	X	X			X
JAN Maryvonne	EYGALIERS	Adjointe					
JOLY Sylvie	MERINDOL LES OLIVIERS	Conseiller suppléant	X				X
LEFAUCHEUR Michel	MONTGUERS	Conseiller suppléant	X				X
MAIRGRE Jean	EYGALIERS	Adjoint					
MAZZELLA Hervé	LE POET EN PERCIP	Conseiller suppléant	X				X
MEGE Patrick	BENIVAY – OLLON	Conseiller suppléant	X				X
MONGE Alain	PLAISANS	Conseiller suppléant	X				X
NICOLAS Jean-Louis	ROCHEBRUNE	Conseiller titulaire / Maire	X				X
PELACUER Jean-Marc	LA ROCHETTE DU BUIS	Conseiller titulaire / Maire	X				X
PERNET Jean-Luc	BELLECOMBE – TARENDOL	Conseiller suppléant	X				X
PERRAUD-JARJAYE Jessica	VERCOIRAN	Conseiller suppléant	X				X
PERRETTE Robert	LA ROCHETTE DU BUIS	Conseiller suppléant	X				X
PEZ Gérard	VERCOIRAN	Conseiller titulaire / Maire	X	X			X
PILLORE Jean	ROCHEBRUNE	Conseiller suppléant	X				X
RAVOUX Gilles	PIERRELONGUE	Conseiller titulaire / Maire	X				X
REYNIER Alexandre	SAINT AUBAN SUR L'OUVEZE	Conseiller suppléant	X				X
ROCHAS Pascale	BUIS LES BARONNIES	Conseiller titulaire	X	X			X
RUYSSCHAERT Christelle	SAINT SAUVEUR GOUVERNET	Conseiller titulaire / Maire	X				X
SAUVAYRE Frédéric	LA ROCHE SUR LE BUIS	Conseiller suppléant	X				X
THIERRY Xavier	RIOMS	Conseiller suppléant	X				X
THIRIOT Christian	BEAUVOISIN	Conseiller titulaire / Maire	X				X
TREMORI Michel	BUIS LES BARONNIES	Conseiller titulaire	X	X			X
TRUPHEMUS Gérard	EYGALIERS	Conseiller titulaire / Maire	X				X

MEMBRES DU BUREAU							
NOM Prénom	COMMUNE	FONCTION	C	P	A	Exc	DIFF.
AICARDI Louis	PLAISANS	Bureau	X				X
BAS Claude	VERCLAUZE	CP/CExe/Bureau					X
BERNARD Sébastien	BUIS LES BARONNIES	CP/CExe/Bureau	X	X			X
CAHN Philippe	CHATEAUNEUF DE BORDETTE	Bureau					X
COMBES Pierre	NYONS	Bureau					X
CORNILLAC Christian	MIRABEL AUX BARONNIES	C.Exe/Bureau					X
DAYRE Thierry	NYONS	Président					X
DECONINCK Stéphane	MONTAULIEU	C.Exe/Bureau	X				X
FERNANDES José	BESIGNAN	Bureau	X				X
FRACHINOUS Alain	SEDERON	Bureau					X
GARCIA Jean	SAINT MAURICE SUR EYGUES	C.Exe/Bureau					X
GILLET Didier	MONTBRUN LES BAINS	Bureau					X
GIREN Didier	PELONNE	Bureau					X
GREGOIRE Michel	LA ROCHE SUR LE BUIS	CP/CExe/Bureau	X	X			X
GRONCHI Yoann	CORNILLAC	Bureau					X
LAGET Jean-Michel	CHAUDEBONNE	C.Exe/Bureau					X
LAURENT Marie-Christine	NYONS	Bureau					X
MACIPE Nadia	NYONS	C.Exe/Bureau					X
MONIER Marie-Pierre	VINSOBRES	Bureau					X
MONPEYSSEN Jean-Jacques	NYONS	C.Exe/Bureau				X	X
NICOLAS Alain	VERS SUR MEOUGE	CP/CExe/Bureau					X
NIVON Jacques	VILLEPERDRIX	Bureau					X
PEYRON Roland	MONTAUBAN SUR L'OUVEZE	C.Exe/Bureau	X				X
PEZ Gérard	VERCOIRAN	Bureau	X	X			X
RANCON Nadège	SAINTE JALLE	Bureau					X
RICHARD Éric	AUBRES	CP/CExe/Bureau					X
ROCHAS Pascale	BUIS LES BARONNIES	C.Exe/Bureau	X	X			X
ROUSSELLE Didier	NYONS	Bureau					X
ROUX Serge	PIEGON	Bureau					X
RUYSCHAERT Christelle	SAINT SAUVEUR GOUVERNET	C.Exe/Bureau	X			X	X
SALIN Olivier	REMUZAT	C.Exe/Bureau					X
TACUSSEL Odile	MEVOUILLON	Bureau					X
THIRIOT Christian	BEAUVOISIN	Bureau	X				X

C : Convoqué ; P : Présent ; A : Absent ; Exc : Excusé ; Diff : Diffusion pour information

Étaient également présents : Marie Noëlle AYOU, technicienne référente pour la Conférence des Maires ; Nicolas KRUGLER, Directeur Général des Services ; Vincent PERLBARG, Directeur du Développement Territorial ; Cécilia LAURENT, Chargée de mission Economie

ORDRE DU JOUR :

1^{ère} partie : PROJET DE TERRITOIRE :

1/ PROJET DE TERRITOIRE : Point d'étape : objectifs, méthodologie, calendrier
2/ PROJET DE TERRITOIRE : Temps d'échange-Retour sur le compte-rendu du séminaire du 15 mars : *échanges autour des objectifs stratégiques et opérationnels et des projets communaux.*

2^{ème} partie : THEMATIQUES INTERCOMMUNALES

3/ ECONOMIE : Information sur le dispositif de vigilance foncière agricole
4/ FINANCEMENT DE PROJET : nouvel avenant au CRTE 2023 => cahier des charges « FRANCE 2030 »

Questions diverses.

NB : Le support de réunion est joint en annexe.

S. BERNARD, Vice-Président territorial, remercie les élus présents de s'être réunis ce jour, dans la Mairie de PROPIAC. Il remercie M. GREGOIRE ainsi que les techniciens de venir enrichir les échanges. Le projet de territoire est une démarche importante et très attendue depuis 2017 par les élus du territoire. Il convient désormais de se projeter sur le territoire de demain.

Alain PUSTOCH, nouveau Maire de Propiac, remercie l'intercommunalité et S. BERNARD d'avoir organisé ce comité dans sa commune.

1/ PROJET DE TERRITOIRE - Point d'étape : objectifs, méthodologie, calendrier

M. GREGOIRE, 1^{er} Vice-Président de la CCBDP et Président de la Conférence des Maires souhaite profiter de l'échelle des comités territoriaux pour échanger sur la démarche « Projet de Territoire ». Cet échange libre et constructif doit permettre de compléter l'expression des communes au regard de l'enquête de l'automne et du fruit des ateliers du 15 mars 2022 à Buis-les Baronnies.

Il rappelle que le projet de territoire est une obligation qui s'adosse au Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), c'est-à-dire les projets communaux et intercommunaux éligibles aux financements DETR et DSIL (= > soutien financier des services de l'Etat).

Pour M. GREGOIRE, cet outil est guide d'action publique locale. Il définira les enjeux ainsi que les objectifs stratégiques et opérationnels permettant d'y répondre.

De 2017 à aujourd'hui, la CCBDP était dans sa dynamique de fusion, maintenant il convient de bâtir l'avenir du bloc communal au travers de ce travail prospectif.

L'objectif de cette démarche est de bâtir une vision ambitieuse de notre territoire des Baronnies, anticiper et prendre en mains notre avenir, sur tous les sujets, agriculture, tourisme, santé, économie etc. Il faut donner du sens et une trajectoire à nos politiques publiques.

Ce projet de territoire devra également servir nos intérêts en termes de reconnaissance et de visibilité. Reconnaissance au sens où nous pourrons montrer à l'Etat et aux structures supra communautaires que nous sommes structurés, mobilisés, que nous savons où nous allons.

Les élus sont invités à lire la note de l'Etat décrivant les territoires du SCOT pour comprendre la perception décalée que l'Etat peut avoir de notre territoire vu depuis Valence (note des enjeux du SCOT).

Visibilité à destination de nos cofinanceurs potentiels. Les cadres financiers de demain ne sont pas encore bâtis et pour cela il faut montrer nos besoins futurs.

Il faut avoir en mémoire que de 2017 à 2022, nous avons travaillé sur la mise en œuvre administrative de la fusion et assuré des actions dans la continuité de l'existant selon les engagements qui avaient été pris fin 2016.

Maintenant il faut être ambitieux et inventifs. De nombreux projets structurants n'étaient pas écrits et ont été le fruit de réflexions novatrices bousculant parfois les habitudes.

Exemples : réintroduction des vautours et sa valorisation touristique, la création du plan d'eau du « Pas-des-ondes », les thermes de Montbrun, centre de vol libre de Mévouillon/Séderon, les via ferrata, IGP « petit épeautre », la MARPA de Rémuzat etc.

Pour M. GREGOIRE, au sein du bloc communal, on note :

A/ Les projets municipaux selon les compétences communales

B/ Les projets intercommunaux ayant attrait à la CCBDP.

→ 3 niveaux de réflexion sont possibles à l'échelle de l'intercommunalité :

1 : Sur les compétences existantes : comment les améliorer ?

2 : Sur de nouvelles compétences existantes à prendre :

Exemple : Eau -Assainissement : comment anticiper ?

3 : Sur des sujets d'avenir encore non identifiés : à définir ensemble

Rappel méthodologique pour l'élaboration

Le projet de territoire des Baronnies en Drôme Provençale, est la somme des expressions :



=> les axes stratégiques souhaités par les élus à 15 ans

Pour mémoire, voici les étapes de la consultation et de la rédaction
(calendrier prévisionnel) :

=> Septembre 2021 à l'automne 2022

1/ Séminaire de lancement de la conférence des Maires (18 septembre 2021) **FAIT**

2/ Enquête auprès des Maires (septembre -> janvier 2022) **FAIT**

=> expression des communes sur les attentes et la perception du territoire

3/ Séminaire des élus (15 mars 2022) **FAIT**

=> expression des Maires pour identifier 16 grands thèmes et les 1ers axes stratégiques

4/ Comités territoriaux (juin 2022) *En cours*

=> échange avec les Maires pour consolider les propositions stratégiques au sein de chaque territoire

5/ Commissions de la CCBDP (juillet 2022)

=> expression thématique des Vice-Présidents de commissions

6/ Enquête en ligne auprès de la société civile (automne 2022)

=> avis de citoyens et de socio-professionnels sur les thématiques

=> Automne - Hiver 2022 - 2023

- Présentation de la 1^{ère} version du projet de territoire
- Réunions d'échange et de consolidation de la 1^{ère} version du document
- **Présentation de la version finale**

Concernant l'expression civile, la méthodologie n'est pas encore calée. PALABREO nous accompagnera dans cette tâche. Enfin, le bureau d'étude CDHU sera en charge de la rédiger la synthèse des expressions pour composer le projet de territoire.

N. KRUGLER souligne l'importance de cette démarche qui répond à la demande des élus locaux et qui donnera du sens au fonctionnement du bloc communal. Il y a une véritable dynamique de travail.

S. BERNARD et P. ROCHAS souhaitent des précisions sur le lien au CRTE. Est-ce que les projets et axes stratégiques doivent répondre au cadre du CRTE ?

M. GREGOIRE précise que non. A ce stade, il ne faut rien s'interdire. C'est un projet politique. Le lien avec le CRTE est à prendre en compte mais il ne faut pas s'enfermer. Personne ne connaît le cadre du CRTE de 2030.

2/ PROJET DE TERRITOIRE : temps d'échanges - Retour sur le compte-rendu du séminaire du 15 mars 2022 :

En synthèse, voici les contributions thématiques des élus présents qui viendront compléter les productions du séminaire :

Axes stratégiques complémentaires évoqués sur le Pays de Buis :

DECHETS	Résorber les incivilités – Dépôts sauvages – police intercommunale (garde champêtre) et mettre en place les bacs semi-enterrés.
ECONOMIE	Valoriser les friches industrielles et commerciales : ex : Thermes de Propiac ; création de ZAE ; développer l'attractivité des entreprises.
TOURISME	Valoriser les APN
EAU	Réflexion globale d'avenir à mener sur la gestion de la ressource en eau => préparer une compétence partagée CCBDP / Communes qui soit souple et qui intègre les préoccupations des communes. Ex : garder la régie communale et développer un pôle d'ingénierie à l'échelle de la CCBDP
AGRICULTURE	Soutenir la transmission et l'adaptation au changement climatique
ACTIONS SOCIALES	Création d'aires de jeux et d'activité etc.

NOTE post - réunion : Il n'est pas demandé aux élus de compléter les expressions du séminaire durant l'été. Le bureau d'étude CDHU fera une première synthèse de toutes les expressions que les élus pourront amender durant l'automne.

3/ ECONOMIE : information sur le dispositif de vigilance foncière agricole

Sous le pilotage de Jean-Jacques MONPEYSSEN, Vice-Président à l'économie (excusé ce jour) la commission travaille sur le volet agricole en complément des autres acteurs (chambre d'agriculture, PNR etc.) Ce travail est mené à l'échelle de chaque comité avec des solutions locales adaptées aux spécificités de chacun des 4 territoires. Concernant le projet de territoire, il souligne que l'adaptation au changement climatique dans le domaine agricole est un sujet d'actualité.

Cécilia LAURENT, chargé de mission économie / agriculture présente la démarche :

Dans le cadre d'un partenariat entre la SAFER et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le territoire de la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale va intégrer le réseau de vigilance du foncier rural.

L'objectif de ce réseau est d'éviter l'accaparement des terres par des capitaux sans lien avec le territoire. Pour ce faire, la Région souhaite favoriser l'intervention de la SAFER en amont des projets de vente.

Cette intervention « le plus en amont possible » nécessite une très forte mobilisation / implication des élus locaux sur la thématique du foncier agricole et rural. La CCBDP a été retenue parmi une quinzaine de territoires pilotes pour mener cette expérimentation.

La méthode proposée pour mettre en œuvre ce réseau est de créer des groupes de vigilance à l'échelle des comités territoriaux composés d'élus, d'agriculteurs et de partenaires compétents.

Ces groupes auront pour objectif principal de partager de l'information autour :

- du foncier agricole que nous pourrions remobiliser,
- des fermes qui n'ont pas été cédées,
- des fermes qui seront à transmettre dans les années à venir.

Une fois ces points identifiés nous essaierons, en lien avec les différents partenaires, de proposer des solutions / actions pour agir sur chacune des situations.

Les groupes seront composés de 3 ou 4 élus pilotes, 3 ou 4 agriculteurs ainsi que la SAFER et la chambre d'agriculture.

Cécilia LAURENT cite comme exemple d'action concrète, la démarche de la CCBDP qui a permis à la SAFER de préempter des terres agricoles sur la commune de Les Pilles et ainsi conserver des espaces à vocation agricole qui s'apprêtaient à être achetés par un particulier.

Pour G. PEZ et M. GREGOIRE, les problématiques de transmission agricoles sont très importantes pour garder un monde rural « agricole » avec une population d'agriculteurs.

4/ FINANCEMENT DE PROJET : nouvel avenant au CRTE 2023 => cahier des charges « FRANCE 2030 »

Le 10 juin 2022, M. le Sous-Préfet, accompagné de M. KOOB (ANCT), est venu présenter le dispositif du nouveau CRTE 2022 – 2023 au Président de la CCBDP.

Le Président Thierry DAYRE a souhaité profiter des comités territoriaux pour informer les élus, en amont, de nouvelles directives de l'Etat concernant la DETR et la DSIL 2023.

Caractéristiques du futur avenant : (en référence à la circulaire du 4 janvier 2022 N°6322 / SG relative à la mise en œuvre des CRTE)

- Le CRTE reste un recueil des projets communaux et intercommunaux **STRUCTURANTS**, sollicitant des aides de l'Etat (DETR et DSIL)
- Les intercommunalités sont identifiées pour piloter la constitution du CRTE
- Le CRTE regroupe les financements pour des projets en cohérence avec les objectifs « **FRANCE 2030** » c'est un **socle important du CRTE. Les projets devront contribuer aux transitions écologiques et énergétiques. Les dossiers seront évalués au regard de 7 critères définissant un score.**
- CRTE jusqu'en 2026 avec **un avenant par an** possible pour actualiser les projets
- Enveloppe DETR + DSIL 2022 : 6,2 millions d'euro pour l'arrondissement
- **NOUVEAU CALENDRIER : dépôt des projets avant fin octobre 2022 pour 2023** (plateforme dématérialisée)

S. BERNARD souligne que l'intercommunalité n'est pas ciblée dans cet avenant pour sélectionner les projets du territoire au regard de l'enveloppe de l'Etat.

N. KRUGLER précise que les 7 critères d'éligibilité des dossiers qui seront annoncés dans le courrier de la Préfecture sont en écho avec les objectifs de **transition écologique et énergétique**. Il précise, également, qu'à ce stade, la CCBDP n'a pas ce rôle d'arbitre, ni même celui de la pré-instruction.

G. PEZ partage le fait que de plus en plus de compétences des communes et de l'Etat vont vers l'intercommunalité ce qui peut affaiblir les services localisés, voir les fermer.

Monsieur le Sous-Préfet devrait intervenir en Conseil communautaire à l'automne pour présenter la nouvelle démarche CRTE 2023.

SYNTHESE :

- **Les présents remercient la communauté de communes et le Président de la Conférence des Maires pour avoir organisé localement cet échange sur le projet de territoire.**
- **Concernant les enjeux fonciers agricoles, les élus présents s'engagent à faire remonter à la CCBDP, une liste de personnes souhaitant intégrer le groupe de travail.**
- **Concernant le CRTE 2023, les élus sont en attente d'une notification de l'Etat qui doit préciser les nouvelles modalités.**

Le Vice-Président Territorial
Sébastien BERNARD

Le Président
Thierry DAYRE

**Le 1^{er} Vice Présent &
Président de la conférence des Maires**
Michel GREGOIRE